

LES ZONES

Pour une meilleure lisibilité des plans, la couleur du zonage n'est pas appliquée sur les voies et places

Urbaines	UCe	URm	URc	URi
USP	UEa UEp UEI UEI	UEc		
UPr	UL	UPp		
A urbaniser	AUCe AURm AURc AURI	AUEa AUEp AUEI AUEI	AUEc	AUSP
AUL	AU1-2 ou 3			
Agricoles	A	Naturelles	N	

AUTRES PRESCRIPTIONS

Equipements réseaux et emplacements réservés

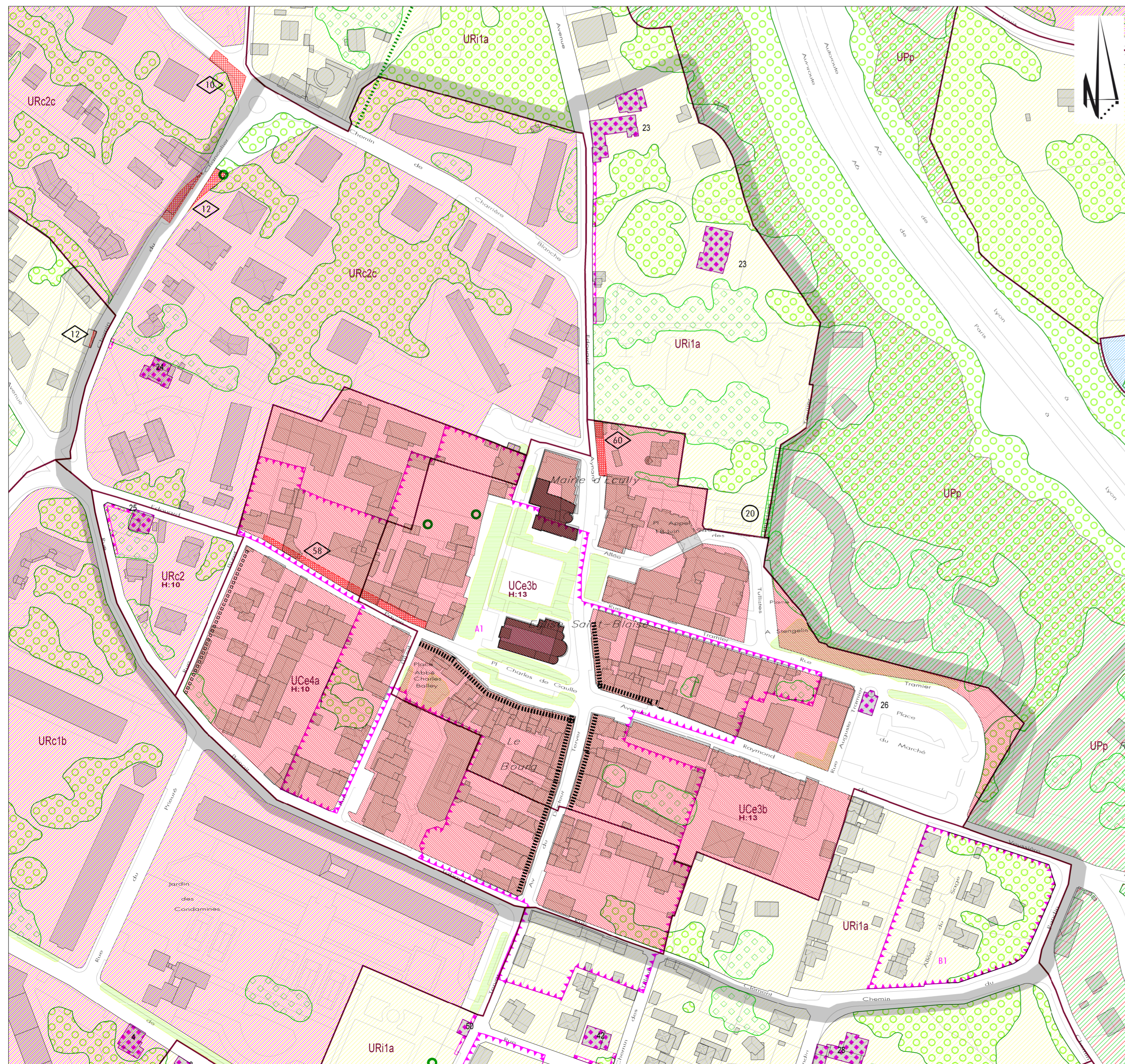
Prescriptions relatives à la qualité du cadre de vie

Prescriptions relatives à l'affectation des sols et la destination des constructions

--	--	--

Prescriptions relatives à l'implantation des constructions

Prescriptions relatives aux déplacements



PLAN LOCAL
D'URBANISME
& DE L'HABITAT

PLU - H

DECLINAISON
COMMUNE

REVISION N°2
APPROBATION - 2019

ECULLY

DOCUMENT GRAPHIQUE DU REGLEMENT

C.2.2 - Zonages et autres prescriptions

Echelle : 1/2000



Valeur réglementaire limitée à l'intérieur du périmètre grisé

OFFI_GDL_R2_DETAIL_ZONAGE_P_OFFICIEL_ECULLY 101151659